

AXELLE LEMAIRE

SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 10 octobre 2014 N° 102

Axelle LEMAIRE a salué l'attribution de nouveaux PASS FRENCH TECH lors des 6^{èmes} journées « Ambition PME » organisées par le pôle de compétitivité SYSTEMATIC

La Journée « Ambition PME » est dédiée aux entreprises de l'innovation impliquées dans la filière « Système, Logiciel, Electronique & Optique » du Pôle. Elle rassemble chaque année plus de 350 acteurs de l'écosystème (start-up, PME, ETI, chercheurs, investisseurs privés, business angels et fonds corporate), ainsi que des représentants de grands groupes et des collectivités territoriales.

« Nos PME innovantes ont beaucoup de talent. Pour aider à remplir leurs carnets de commandes, le gouvernement leur facilite l'accès à la commande publique. Nous encourageons aussi les relations entre PME et Grands Comptes afin que l'innovation se diffuse plus rapidement et que les projets innovants trouvent des financements et des partenariats », a déclaré Axelle LEMAIRE.

La réforme du Code des marchés publics par le décret du 26 septembre dernier introduit le partenariat d'innovation permettant aux institutions publiques d'accompagner des entreprises de la phase R&D jusqu'à l'industrialisation. Ce même décret allège les obligations administratives pesant sur les entreprises. « Le Gouvernement est à la manœuvre et en action pour aider les jeunes pousses à croître et créer de l'emploi » a affirmé la Secrétaire d'Etat.

La Secrétaire d'Etat a également salué l'attribution de sept nouveaux Pass French Tech à des entreprises repérées par le Pôle SYSTEMATIC. Grâce à ce dispositif, elles pourront bénéficier d'un accompagnement sur mesure par les partenaires French Tech (DGE, bpifrance, Ubifrance, Coface, INPI, AFIC) ainsi que d'une mise en relation privilégiée avec des investisseurs pour assurer leur développement.

« L'objectif du Pass French Tech est simple : offrir un service premium pour les entreprises en hyper croissance afin de doter la France de champions innovants » a déclaré Axelle LEMAIRE.

Contacts presse:

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : Elisabeth LABORDE / Emile JOSSELIN : Tél. 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

